MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIGUE REGIONALE BRETAGNE

Je soussigné(e), M. / Mme¹	
Président(e) du club (+ n°affiliation) :	
Licence FFKDA n°:	
Donne mandat au membre de notre club :	
Membre du club ² : Nom :	Prénom
Licence FFKDA n°:	
Pour me représenter lors de l'assemblée générale du 2	3 JUIN 2024.
Signature du donneur de pouvoir	

¹ Rayer la mention inutile

²Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.